

FORMULAIRE D'INSCRIPTION « ENTREPRISE »



A Retourner à :
ES ECOLOSANTE Consulting
Email : ecolosan@ecolosante.org , ecolosan@yahoo.fr
es.ecolosante.consulting@gmail.com
B.P : 2606 DOUALA CAMEROUN

N° de dossier chez Ecolosante _____

PARTICIPANT

M. Mme Mlle Nom Prénom _____

Date de naissance _____ N° de téléphone _____ N° télécopieur _____ e-mail _____

Fonction _____

Adresse d'envoi du courrier de convocation : _____

Raison sociale _____ Adresse _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

ENTREPRISE

Responsable formation

M. Mme Mlle Nom Prénom _____

N° de téléphone _____ N° télécopieur _____ e-mail _____

Personne responsable de l'inscription, si différente

M. Mme Mlle Nom Prénom _____

N° de téléphone _____ N° télécopieur _____ e-mail _____

Fonction _____

EXPERIENCE PREALABLE

1. Nombre d'années d'expérience en management _____

2. Types Développement logiciel/implantation Développement de produits Construction/Génie Autres.....

3. Formation préalable en management Aucune Un ou plusieurs séminaires Un programme complet Quelques cours d'un programme
(Citez son nom) (Citez le nom du programme)

Frais de participation : Cf module et sa référence (HTTC) _____

MODALITES Chèque libellé à l'ordre d'ECOLOSANTE EN ESPECES

Cachet de l'entreprise

DE PAIEMENT Paiement à N° de commande ou
Joindre une lettre de confirmation de votre participation au séminaire

et signature

Signature du postulant _____

Date _____

ANNULATION ET TRANSFERT

Si un candidat se voit dans l'impossibilité de participer au programme, l'entreprise peut désigner un remplaçant avant le début de la formation. Une inscription peut être annulée sans frais trois semaines ou plus avant le début du programme. Pour les annulations effectuées moins de 15 jours avant le début du programme, la première tranche de 50% sera retenue. Si un participant ne se présente pas à la formation, la totalité des frais de participation est exigée et aucun remboursement ne sera accordé.

Si un participant ne peut se présenter à un des cours du programme, un seul report à la session suivante sera autorisé, sous réserve de la disponibilité des places. Tout autre report entraînera des frais d'administration de 75 0000 cfa